

CIRCULAIRE N° 2 DU 15 JANVIER 2021

Aux Président(e)s des Ligues
Président(e)s des Comités départementaux pour transmission aux clubs

De Jean-Marie BELLICINI – Alain TALARMIN

Copie Comité Directeur
Souad ROCHDI
Anne BARROIS- CHOMBARD
Commission Sportive et d'Organisation - CSO

OBJET : CALENDRIER HIVERNAL

Chères et Chers Amis,

La situation sanitaire ne s'arrange pas, les dernières décisions gouvernementales du 14 janvier 2021 interdisent la reprise d'activité en extérieur et en salle jusqu'à la fin du mois de janvier 2021.

Aujourd'hui seuls les athlètes inscrits sur liste ministérielle ont la possibilité de participer à des compétitions.

Cette disposition nous oblige à réfléchir à un nouveau calendrier hivernal.

Le Bureau fédéral, réuni hier, a décidé qu'une décision définitive concernant la poursuite de la saison hivernale, tant en salle que sur piste, serait prise par le Comité directeur le 29 janvier.

Les Championnats d'Europe en salle à Torun (POL - 4 au 7 mars) et la Coupe d'Europe des Lancers à Leiria (POR - 6 au 7 mars) sont, d'après les informations dont nous disposons à ce jour, maintenus. Ceci nous oblige à confirmer les dates des Championnats de France « ELITE » à Miramas les 20 et 21 février et des Championnats de France des Lancers Longs des 27 et 28 février à Salon de Provence.

Vous trouverez ci-dessous différentes possibilités d'adaptation au niveau du calendrier :

Plan A (applicable à l'heure actuelle)

Les championnats d'Europe et la Coupe d'Europe des Lancers Longs sont maintenus, il nous faut conserver les dates des Championnats de France « Elite » les 20 et 21 février et « Lancers Longs » les 27 et 28 février.

Plan B

Si, seuls les athlètes « listés » ont la possibilité de participer à des compétitions d'ici la fin février, des compétitions type « Critériums individuels des athlètes « listés » en salle et Lancers Longs » seront organisées.

Plan C

Si la reprise est autorisée courant février, organisation des compétitions ci-dessous :

- Championnats de France des Epreuves Combinés 06 et 07 mars,
- Championnats de France U23 les 13 et 14 mars,
- Championnats de France U18 & U20 27 et 28 mars.

Nous vous prions de croire à l'expression de nos cordiales salutations,



Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général



Alain TALARMIN
Président de la CSO